

Monsieur le Président,

Selon l'observatoire interne 2023, le rythme du changement apparaît trop rapide pour une majorité d'agents, avec un niveau de stress lié au travail qui est en légère augmentation par rapport à 2022. Pourtant, l'évolution des emplois de la DDFIP de l'Ain pour 2024 ne répond pas aux attentes des agents.

Certes, il n'y a aucune suppression de poste dans l'Ain pour cette année, et nous nous en réjouissons. Cependant, les services de gestion sont déjà en souffrance à cause de la charge de travail, le fait de supprimer des postes de C risque d'accentuer ce phénomène. Pour rappel, ces agents C sont des sachants et des techniciens.

Concernant le SDIF, votre rapport fait mention d'une création de 3 postes (2B et 1C). Dans les faits, aucun agent transféré de la DDT pour la liquidation de la TAM n'est resté.

Quant au poste de l'EDR, l'effectif actuel ne permet pas de répondre au mieux aux demandes des chefs de service qui sont de plus en plus nombreuses dans un contexte structurel de vacances de postes. Les interventions régulières des agents de l'EDR dans les MSAP ne permettent pas une présence régulière au sein de services qui sont en souffrance chronique.

La création de postes de A semble nécessaire compte tenu des directives nationales pour renforcer le contrôle fiscal mais cela ne devrait pas desservir les autres services. Pourquoi déshabiller Paul pour habiller Jacques ?

FO DGFIP01 déplore la suppression d'agents administratifs qui dégrade les conditions de travail et compromet l'exercice des missions.